https://www.dane.ac-versailles.fr/spip.php?article154

ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Formation hybride

Comprendre sa convocation

- Cultiver ses compétences numériques - Se former / s'informer - Nos publications -



Date de mise en ligne : jeudi 20 octobre 2022

Copyright © Délégation Académique au Numérique Éducatif - Tous droits réservés

Cet article vous permettra de comprendre votre convocation et de savoir à quel moment vous devez être libéré de cours.

La formation hybride alterne différentes modalités. Plus souple, elle permet à chacun de se former à son rythme en consultant les ressources d'un parcours de formation proposé sur la plateforme m@gistère ou en réalisant des activités interactives à distance. Les regroupements en présentiel sont conservés quand ils sont réellement utiles.

Afin de prendre en compte la durée totale de la formation, quelle que soit la modalité choisie, les convocations affichent et distinguent trois types de modalités.
Les termes employés, un peu spécialisés, nécessitent quelques explications pour un participant néophyte. La vidéo suivante a été réalisée avec cet objectif.

Pour résumer :

- Regroupement **présentiel** = avec déplacement et décharge de cours nécessaire
- Regroupement **synchrone** à distance = pas de déplacement mais décharge de cours nécessaire
- Activités **asynchrones** à distance = pas de déplacement et pas de décharge de cours

Retour vers l'article "Accompagnement et formation"

Copyright © Délégation Académique au Numérique Éducatif